

## PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 19 Février — Sainte-Daric.  
Mercredi, 21 “ — Saint-Damien.  
Vendredi, 23 “ — Sainte-Croix (Sœurs Grises).

## HEURES DES OFFICES

**Dimanche, 18 février—2<sup>e</sup> Dimanche du Carême—2<sup>e</sup> classe, semi-double.**  
Ornements violets.

### *Cathédrale.*

Messes basses : 5½, 6, 6½ et 7½ avec instruction.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. ½.  
Le soir à 7 h., confrérie et prières du carême. — Tous les soirs à 7 h. (le samedi excepté), prières et instruction.

### *Notre-Dame.*

Messes basses : 5½, 6, 6½, 7, 7½ et 8 h.  
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. ½. — A 6 h. ½ p. m., récitation du chapelet.

Tous les Dimanches à 1 h. ½, réunion de la congrégation des Petites Servantes des Pauvres du S. Nom de Marie.

### *Saint-Jacques.*

Messes basses : 6, 7 et 8 h.  
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. ½. — Congrégation des jeunes gens, récitation de l'office, sermon, à 7 h. ½, dans la chapelle du Sacré-Cœur. — Congrégation de persévérance, 1 h. ½ p. m.

Le premier mercredi, confrérie de la bonne mort, 3 h. p. m.

Le premier Dimanche du mois, réunion de tempérance, à 7 h. p. m.

### *Saint-Patrice.*

Messes basses : 6, 7 et 8 h.  
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. ½. — Après vêpres :

- 1<sup>er</sup> Dimanche, confrérie du scapulaire.
- 2<sup>e</sup> “ société de tempérance.
- 3<sup>e</sup> “ confrérie du S. Rosaire.
- 4<sup>e</sup> “ association des jeunes gens.

### *Eglise du Jésus.*

Messes basses : 5½, 6, 6½, 7, 7½ et 8 h.  
Grand'messe, 10 h., sermon français. — Vêpres, 3 h. ½. — A 6 h. ½ p. m., sermon français, salut. — A 8 h. p. m., sermon anglais, salut.

### *Saint-Pierre.*

Messes basses : 6, 7 et 8<sup>20</sup> avec serm.  
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — Congrégation des hommes, 6 h. ½ a. m. — Cong. des jeunes gens, 7 h. a. m. — Cong. des demoiselles de l'Immaculée Conception, 1 h. ½.

### *Saint-Joseph.*

Messes basses : 5½, 7, 8 et 9 h.  
Grand'messe, 10 h. ½. — Vêpres, 3 h.  
Congrégation des hommes, 6 h. ½ a. m. — Cong. des dames de Ste-Anne, 2 h. p. m. — Cong. de Marie Imm., 2 h. p. m. (Ces deux congrégations alternent chaque dimanche.)

### *Sainte-Anne.*

Messes basses : 6, 7, 8 et 9 h.  
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 7 h. p. m.

### *Sacré-Cœur de Jésus.*

Messes basses : 5½, 6½ et 7 h. ½.  
Grand'messe, 10 h. — A 1 h. ½, instruction pour les enfants. — Vêpres et salut, 2 h. ½. — Dimanche, 14, réunion des Enfants de Marie. — A 5 h. p. m., réunion de la congrégation des hommes.

### *Sainte-Brigide.*

Messes basses : 6½, 7, 8 et 8 h. ½.  
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — A 4 h., réunion des congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie.

### *Saint-Vincent-de-Paul.*

Messe basse : 7 h. ½, sermon anglais.  
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. — Congrégation des hommes, 7 h. a. m. — Congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, à 2 h. p. m., alternativement.

### *Sainte-Marie.*

Messe basse : 7 h. ½.  
Grand'messe, 10 h. — Catéchisme à 1 h. 45 p. m. — Société de Saint-Vincent-de-Paul, à 11 h. a. m. — Société de tempérance, 3 h. p. m.

### *Hotel-Dieu.*

Messes basses : 5½ et 7½.  
Grand'messe, 9 h. ½. — Vêpres, 2 h. ½.

### *Notre-Dame de Lourdes.*

Congrégation des hommes : récitation de l'office, messe, à 6 h. ½. — Cong. des Enfants de Marie, à 2 h. — Archiconfrérie de l'Immaculée Conception, 4 h. ½. Sur semaine, messe basse à 7 h.